REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la MOSELLE

NOMBRES DE MEMBRES Afférents au Conseil Municipal En exercice Qui ont pris part à la Délibération 10 10 9

DE LA COMMUNE DE RAVILLE

L'an deux mil vingt-deux, le 09 septembre à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire.

Date de la convocation 05/09/2022

Présents: BECKER Cyrille – BECKER Mélanie – BENOIT Pierre – BERGER Delphine - DUCLERMORTIER Denis - ERHARD André - GOBILLOT Matthieu – TROSZCZYNSKI Céline - URBAN Michel et WOLFF Florianne.

Absents excusés: BENOIT Pierre – ZIPPEL Floriane

Nombre de Procuration : 1 donnée par Floriane ZIPPEL à Mélanie BECKER

DCM 156/2022 Lancement du dossier de subvention pour les investissements nouveaux de la commune

Après présentation du projet de rénovation des différents bâtiments communaux, dont pour l'essentiel le bâtiment du lavoir

le conseil municipal décide, à l'unanimité,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à effectuer les démarches et demandes de subventions liées à ce projet auprès de la Région Grand Est, du Département de la Moselle, de la Préfecture de la Moselle, mais également auprès de tout autre organisme public pouvant financer ce projet

Fait à RAVILLE, le 09 septembre 2022 conforme au registre « Certifiée exécutoire »

Le Maire, Michel URBAN La secrétaire de séance Delphine BERGER